

SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise
Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX
1210SO7630 ISSN 1252-9915 Dir de pub. J-P Maurice
Prix de vente au numéro : 0,5 euro Imprimé par nos soins
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise.
Conformément à la loi du 6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au
SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX



Déposé le 14 mars 2016

Mobilisation pour nos salaires, on continue ! Tous en grève le 22 mars.

Les inquiétudes sont fortes, les mécontentements grondent. Mars est à haut risque pour le gouvernement, entre rendez-vous salarial dans la Fonction publique et projet de loi sur le travail.

Malgré l'indigence des propositions gouvernementales, la FSU avait choisi de s'inscrire dans les négociations du PPCR, avec pour objectif d'instaurer un rapport de force pour obtenir de vraies avancées concernant les rémunérations et les carrières.

C'est pourquoi, dès le 26 janvier dernier, la profession à l'appel du SNUipp-FSU avait mis la pression sur le gouvernement et porté ses exigences aussi bien en termes de revalorisation du point d'indice que de l'ISAE qui doit être portée à 1 200 euros et ce, dans la perspective des discussions à venir mi-mars sur ce dernier sujet.

Aujourd'hui, avant même l'ouverture des négociations, le gouvernement s'entête à parler de « mesures symboliques » voire même de maintien du gel, ce qui est proprement inadmissible. Les propositions précises vont être dévoilées le 17 mars.

Sans attendre, les organisations syndicales FSU, CGT, CFDT, CGC, FA-FP, Solidaires et UNSA, ont décidé de déclencher un dispositif d'alerte sociale pour le 22 mars pour mettre les négociations salariales sous pression.

Le rendez-vous salarial doit déboucher sur des mesures fortes.

Dans le cas contraire, les syndicats dont le SNUipp-FSU appelleront à la mobilisation des agents de la Fonction publique et donc des enseignants des écoles à la grève le **22 mars**. Pour le SNUipp-FSU, l'heure doit être au dégel significatif de nos salaires bloqués depuis plusieurs années. La balle est maintenant dans le camp du gouvernement.

A cela s'ajoute le projet de loi sur le travail qui est un pas supplémentaire inacceptable dans la réduction des droits des salariés et des jeunes. La FSU était mobilisée le 9 mars avec les organisations de jeunesse et le sera de nouveau le **31 mars** dans un cadre unitaire interprofessionnel.

Imposons enfin les changements de cap ! C'est nécessaire pour l'emploi, les salaires, la protection sociale, un développement durable porteur de progrès. C'est indispensable pour une société plus juste et plus solidaire.

Véronique Houttemane
Secrétaire départementale
du SNUipp-FSU Val d'Oise

TOUS MOBILISES



**Appel à la grève,
manifestation,
intention de
grève etc ... sur
le site
95.snuipp.fr**

Sommaire

Edito	p 1
Grève	p 2, 3
Communiqué	p 4

APPEL UNITAIRE POUR LE 22 MARS

C'est l'ensemble des organisations de fonctionnaires, CGT, CFDT, CGC, FA-FP, FSU, Solidaires et UNSA qui demandent que le rendez-vous salarial débouche sur des mesures fortes pour les agents publics. Si les propositions du gouvernement étaient trop éloignées des personnels, elles en appelleront à la mobilisation, y compris par la grève et les manifestations.

SNUipp FSU - Val d'Oise
26 rue F. Combe - 95000 Cergy
Tél : 01 30 32 21 88 -
Fax : 01 30 32 39 12
courriel : snu95@snuipp.fr
site : <http://95.snuipp.fr>

SALAIRES



Nos salaires sont bloqués depuis 6 ans et notre pouvoir d'achat est en baisse continue depuis près de 15 ans. Or, le gouvernement s'est engagé à ouvrir des négociations salariales. Ce rendez-vous aura lieu le 17 mars.

⚡ Pour notre part, l'enjeu est clair : la ministre de la Fonction publique doit proposer aux fonctionnaires, dont les enseignants, un dégel significatif de nos salaires.

⚡ Dans le cas contraire, à savoir maintien du gel ou simple mesure symbolique, nous répondrons immédiatement par la grève le 22 mars, avec l'ensemble des fonctionnaires, pour que le gouvernement revoie à la hausse ses propositions pour nos salaires.

LE 17 MARS, ON NE VEUT PAS DES CLOPINETTES

- Après 6 ans de gel de nos salaires et la hausse des cotisations retraites, un enseignant en milieu de carrière a perdu l'équivalent de 190 euros par mois soit une **perte de 8%**.
- Alors quand la ministre de la Fonction publique laisse entendre que pour le rendez-vous salarial du 17 mars ses marges de manœuvre se situent entre **0 et 0,3% d'augmentation**, le compte n'y est clairement pas.
- Cela ne comble même pas l'**augmentation de 0,4% de nos cotisations** retraites au 1^{er} janvier 2016 qui représente un nouveau coup de rabot de 10 euros par mois pour un salaire de 2 400 euros.

UNE REVALORISATION SONNANTE ET TRÉBUCHANTE, C'EST POSSIBLE

- Selon la Cour des comptes, une hausse immédiate de 1% de la valeur du point d'indice pour tous les fonctionnaires représente 1,75 milliard d'euros; 2%, c'est 3,45 milliards d'euros.
- Cette année, le gouvernement a versé ou non prélevé aux entreprises 33 milliards d'euros via le pacte de responsabilité, sans aucune contre-partie en matière d'emploi.

↪ **CONCERNÉS AU PREMIER CHEF.** En tant que fonctionnaires, les enseignants des écoles sont concernés au premier chef par un déclassement salarial unanimement reconnu. Dans la continuité de la journée de mobilisation du 26 janvier, nous continuons d'agir pour la revalorisation du point d'indice et celle d'une ISAE à 1 200 euros pour tous dont le sujet doit être prochainement discuté à l'Éducation nationale.

SI LE 17 MARS ON NOUS PROPOSE DES CLOPINETTES ... ALORS





Communiqué commun

Rendez-vous salarial du 17 mars : les agents publics exigent des mesures fortes

Les organisations syndicales de la Fonction publique - Cgt, Cfdt, Cgc, Fa - Fp, Fsu, Solidaires et Unsa - se sont souvent retrouvées, ces dernières années, pour faire le point sur la situation des agents des trois versants de la Fonction Publique et intervenir unitairement sur nombre de sujets propres à garantir la qualité du service public à tous les citoyens.

Dans une période où nombre de réformes impactent le travail des agents, les organisations signataires portent ensemble le nécessaire respect du statut général de la Fonction publique, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la lutte contre la précarité et l'exigence d'emplois statutaires en nombre suffisant pour faire face aux besoins, l'amélioration des conditions de travail et le pouvoir d'achat des agents publics .

Aujourd'hui, à quelques jours de l'ouverture des négociations salariales dans la Fonction publique, elles rappellent leur exigence qu'il soit mis immédiatement fin au gel du point d'indice et que celui-ci soit revalorisé significativement pour conforter les salaires de tous les agents

En effet, la politique d'austérité salariale a abouti à une baisse constante de leur pouvoir d'achat. Pour les organisations syndicales, l'heure est venue de mettre un terme au contentieux salarial qui s'est accumulé depuis des années!

Les agents de la fonction publique jouent un rôle déterminant pour la cohésion de toute la société. La reconnaissance de leur travail et de leur engagement quotidien en faveur de l'intérêt général ne peut plus attendre.

Le gouvernement s'est engagé à ouvrir des négociations salariales. Ce rendez-vous **aura lieu le mercredi 17 mars et doit** déboucher sur des mesures fortes.

Les organisations syndicales, Cgt, Cfdt, Cgc, Fa - Fp, Fsu, Solidaires et Unsa porteuses des exigences des agents publics jugeront à cette aune les annonces qui seront faites par le gouvernement .

Si celles-ci étaient trop éloignées de leurs attentes et de celles des personnels qu'elles représentent, elles en appelleront à la mobilisation des agents de la Fonction publique y compris par la grève et les manifestations.

Dès à présent, elles inscrivent cette possibilité d'action le 22 mars prochain et se retrouveront dès après le rendez - vous salarial pour confirmer ou non cette mobilisation.

Paris, le 26 février 2016